

REGLEMENT DE LA COUPE DE TUNISIE JEUNES & ECOLES





1 LICENCE FÉDÉRALE

La licence fédérale est obligatoire pour toutes les compétitions entrant dans le cadre de la Coupe de Tunisie des Jeunes.

2 AGE DES PARCIPANTS

Les joueurs participants à la coupe de Tunisie des Jeunes doivent être natifs du 1^{er} Janvier 2006 et plus (filles et garçons).

3 HANDICAPS

Les Hcp de tous les joueurs participants seront limités à 28 au maximum.

1 :Seuls les joueurs ayant pris parts au Championnat de Tunisie Jeunes 2023-2024 et/ou 2024-2025 ont le droit de participer à cette manifestation.

Aucune carte de scores pour un changement d'Hcp (d'un joueur participant) ne sera prise en considération par la FTG un mois avant la coupe de Tunisie des jeunes.

Le WHS sera appliqué pour calculer les nouveaux Hcp des équipes inscrites à la coupe.



4 INSCRIPTION

Les joueurs et les joueuses doivent s'inscrire dans leurs associations d'appartenance

L'association doit présenter la liste des équipes 15 jours avant la date de la compétition.

Chaque association peut engager jusqu'à 06 équipes au maximum (2 joueurs/équipe).

Chaque association doit engager au minimum une équipe de la catégorie école (9 trous)

5 DROIT D'ENGAGEMENT

La participation des associations à la Coupe de Tunisie est gratuite.

6 CAPITAINE

Toutes les associations doivent désigner une personne comme capitaine.

Le capitaine sera chargé de la liste des équipes représentantes son association.

Il représente son association au comité de l'épreuve et durant la/les réunion(s) technique(s) initiée(s) par le comité du tournoi.



7 LE COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Il sera désigné par la FTG et communiqué aux associations.

Le comité de l'épreuve devrait comporter:

- Un directeur de tournoi (représentant de la Fédération Tunisienne de Golf)
- Le directeur du Golf qui reçoit ou son représentant.
- Un arbitre désigné par la Fédération Tunisienne de Golf.

8 DÉROULEMENT DU TOURNOI

Le tournoi se déroulera sur 1 seul jour.

Les joueurs de la catégorie 6 – 10ans (Filles et Garçons) joueront 9 trous et les autres catégories 18 trous.

9 FORMULE DU TOURNOI

Quatre balles meilleure balle (stableford)



10 REPÈRE DES DÉPARTS:

L'âge des joueurs est pris en considération.

- ✓ 15-18 Garçons: Départs Blanc 18 Trous (natifs au 1er Janvier 2009 /2006)
- ✓ 15 18 Filles: Départs Bleu 18 Trous (natifs au 1^{er} Janvier 2009 /2006)
- ✓ 13 14 Garçons : Départs Jaune -18 Trous (natifs au 1er Janvier 2011/2010)
- ✓ 13 14 Filles : Départs Rouge 18 Trous (natifs au 1^{er} Janvier 2011/2010)
- ✓ 11 12 (Filles et Garçons) : Départs Rouge- 18 Trous (natifs au 1er Janvier 2012/2013)
- ✓ 6 10 (Filles et Garçons) : Départs Violet Distance (1646-1783m)- 09 Trous (natifs au 1er Janvier 2014/2018)

N.B: Les joueurs doivent être présents sur les tees des départs 10 minutes avant INFRACTION 2 COUPS DE PENALITE pour l'équipe.



11 CLASSEMENT

Classement par équipes:

Il y aura un classement Brut et un classement Net

Classement des associations:

L'association 1ère en Brut avec le cumul des 2 meilleurs scores en brut des équipes de 18 trous et le meilleur score en brut des équipes de 9 trous

L'association 1ère en Net avec le cumul des 2 meilleurs scores en net des équipes de 18 trous et le meilleur score en net équipes de 9 trous.

PRIX

Pour les associations:

La première association en brut sera primée.

La première association en net sera primée.

Pour les équipes:

La première équipe Jeunes et la première équipe Ecoles en brut seront primées.

La première équipe Jeunes et la première équipe Ecoles en net seront primées.



12 OUTILS DE MESURE ET CADENSE DE JEU :

Appareils électroniques:

Les téléphones portables, caméra et appareil photo ne sont pas autorisés sur le parcours. La seule exception est l'usage du téléphone en cas d'urgence.

Les télémètres:

Les télémètres sont autorisés mais ils ne doivent donner aucune mesure que la distance (slope, pente et vitesse de vent interdits). Il en va de même pour les GPS qui ne doivent pas donner d'autres informations que la distance.



❖ Cadence de jeu (Note 2 de la Règle 6-7) :

position ou revient dans le temps imparti.

Durant le tournoi : En l'absence de circonstances atténuantes, un groupe est susceptible d'être chronométré s'il a dépassé le temps imparti et, pour le second groupe et les suivants, s'il est hors position. A partir du début du chronométrage, un joueur est censé avoir commis une «faute de temps» s'il exécute son coup en plus de 50 secondes lorsqu'il joue en premier une approche (y compris un premier coup sur un PAR 3), un chip ou un putt, ou en plus de 40 secondes lorsqu'il s'agit d'un coup joué d'un départ ou d'un coup joué en deuxième ou troisième position. Un groupe est hors position s'il a perdu son intervalle de départ avec celui qui le précède. Un joueur qui a commis une faute de temps conservera cette faute de temps pendant tout le tour, même si le groupe retrouve par la suite sa

Il est à rappeler que le temps de recherche d'une balle perdue est de 3 minutes, après les quels la balle est déclarée perdue.



❖ Pénalité pour Infraction au Règlement :

Stroke Play 1 ère faute de temps — Un coup de pénalité 2ème faute de temps — Deux coups de pénalité supplémentaires

3ème faute de temps – Disqualification

Notes:

- 1) Les joueurs seront informés qu'ils sont hors position et chronométrés.
- 2) Le chronométrage débutera dès lors que l'Officiel jugera que c'est au joueur d'effectuer son coup.

* Rendre une carte de score :

Le joueur doit, dans les dix minutes après avoir terminé le dernier trou du tour conventionnel, vérifier et rendre sa propre carte de score au bureau du tournoi. Un joueur qui omet de procéder de la sorte, peut être disqualifié par le comité de l'épreuve. Un joueur est censé avoir rendu sa carte dès qu'il aura remis sa carte à un officiel dans le bureau du tournoi et qu'il aura quitté la zone de recording.



13 SANCTION DISCIPLINAIRE:

***** Mesures disciplinaires :

La compétition débute à la publication de la liste des départs de chaque tournoi et se termine lorsque la feuille reprenant les résultats finaux est publiée officiellement par la FTG.

A / Etiquettes:

Le non respect du joueur aux étiquettes de golf (sécurité, gêner ou déranger les autres joueurs, cadence du jeu, arbitre, dommage inutile sur le terrain), le joueur pourra être traduit devant le comité de l'épreuve puis devant une commission disciplinaire.

Tous les participants à une compétition fédérale sont invités à respecter les règlements et l'étiquette du club d'hébergement. (Le code vestimentaire, accès aux installations et l'utilisation des infrastructures).

B/Infraction aux règles de golf pendant une compétition fédérale (triche, entente pour déroger aux règles...) pourra être traduit devant le comité de l'épreuve fédérale puis devant une commission disciplinaire.



Si lors d'une compétition un joueur montre un comportement indésirable envers les autres participants, les adversaires, les spectateurs, les officiels, les membres du comité du tournoi ou des représentants du club d'hébergement (comme frapper avec ou jeter des clubs etc. ...) il est passible de recevoir un avertissement officiel ou peut être disqualifié en vertu de la règle 33-7. Que le comité du tournoi a le droit d'imposer une telle pénalisation. En cas de récidive, une suspension pour le prochain événement ou des compétitions peut être imposée. Les faits seront officiellement rapportés à la FTG qui prendra toute mesure qui s'impose.

Au cours d'une compétition, tous les spectateurs (parents, entraîneurs, officiels de club, supporters, etc.) doivent rester à une distance raisonnable des joueurs sur le parcours, soit une distance de l'endroit où il est pratiquement impossible de donner des conseils ou d'interférer avec le jeu. Chaque violation de la règle 8-1 des règles de golf (conseil) sera pénalisé en conformité avec cette règle.



- ✓ Les jeans sont interdits sur le parcours
- ✓ Le tabac et l'alcool sont interdits sur le parcours

Tous les participants au tournoi sont invités à respecter les règlements et l'étiquette du club d'hébergement (Le code vestimentaire, accès aux installations et l'utilisation des infrastructures).

Si lors d'une compétition un joueur ou joueuse, son cadet, accompagnant(e) Pro, responsable d'une association, employé du golf, licencié de la FTG ou spectateur montre un comportement indésirable envers les autres participants, les adversaires, les spectateurs, les officiels, les membres du comité du tournoi, les infrastructures ou les représentants du club d'hébergement (comme frapper avec des clubs ou jeter des clubs etc. ...), ou si un joueur enfreint les règles de golf pendant une compétition (triche, entente pour déroger aux règles...), ou ne respecte pas l'étiquette du golf il pourra être traduit devant le comité de l'épreuve et est passible de recevoir un avertissement officiel ou peut être disqualifié en vertu de la règle 33-7.



Selon la gravité de l'infraction ou des faits, le comité du tournoi a le droit d'imposer directement les sanctions sportives suivantes qui sont applicables du début à la fin du tournoi et à tout moment:

- ✓ Un avertissement
- ✓ La disqualification pour le tournoi ou journée du tournoi
- ✓ La disqualification du championnat
- ✓ L'exclusion du golf d'accueil
- ✓ L'exclusion pour le ou les prochains tournois

En cas de, et en plus de la sanction sportive décidée, les faits doivent êtres officiellement rapportés à la FTG qui prendra toute autre mesure qui récidive ou faits de violence verbale, écrite ou physique, durant le tournoi - quelque soit le lieu ou le moment - rapportés au comité du tournoi, le joueur, joueuse, cadet, accompagnant(e) Pro, responsable d'une association, employé du golf, licencié de la FTG ou spectateur doit être exclu immédiatement du tournoi en usant de tous les moyen légaux possibles avec mention des faits dans le rapport du tournoi (communiqué au ministère de tutelle et ministère de l'intérieur à travers la commission mixte d'organisation s'impose).



Au cours d'une compétition, tous les spectateurs (parent(s), entraîneur(s), officiel(s) de club, supporter(s), accompagnateur(s) etc... doivent rester à une distance raisonnable des joueurs sur le parcours, soit une distance de l'endroit où il est pratiquement impossible de donner des conseils ou d'interférer avec le jeu. Les greens et les fairways ne sont pas autorisés à ces personnes.

Chaque violation de la règle 8-1 des règles de golf (conseil) sera pénalisée en conformité avec cette règle.

***** Cas de force majeure :

La Commission sportive peut prendre toute décision qu'elle juge utile pour le bon déroulement du jeu.

N.B : Les décisions du Comité du Tournoi sont sans appel.